

dodis.ch/33139

*Le Chef-suppléant de la Division des affaires politiques
du Département politique, H. Miesch,
au Chargé d'affaires de l'Ambassade de Suisse à Séoul, M. Leu¹*

Confidentiel

Berne, 7 juillet 1969

Nous vous remercions de votre rapport du 16 juin² dernier dont nous avons pris connaissance avec intérêt.

En ce qui concerne le cas des frères Benz³, nous partageons, d'entente avec la Division des affaires administratives, vos conclusions énoncées au quatrième paragraphe de votre lettre.

Par ailleurs, vous aurez appris entre-temps que M. Pil Shik Chin, Vice-Ministre des Affaires étrangères de votre pays de résidence, est venu nous faire une visite-éclair le 1^{er} de ce mois. Pour vos dossiers, nous joignons à ces lignes le texte du communiqué de presse⁴ que nous avons publié à cette occasion. A l'issue de ses brefs entretiens chez le Chef⁵ puis le Secrétaire général⁶ du Département organisés à la dernière minute vu la soudaineté de cette visite,

1. Lettre: E2200.24#1990/35#38* (332.1). Rédigée par F. Châtelain.

2. Cf. la lettre de M. Leu à P. Micheli du 16 juin 1969, dodis.ch/33828.

3. Sur P. Benz et G. Benz, cf. aussi doc. 22, dodis.ch/32486.

4. Doss. comme note 1.

5. W. Spühler.

6. P. Micheli.



M. Chin fut retenu à déjeuner par le soussigné et son suppléant⁷. Immédiatement après, il reprit l'avion pour Séoul.

Nous retirâmes l'impression que cet arrêt en Suisse d'un très haut fonctionnaire sud-coréen, qui venait de faire une tournée en Scandinavie, s'inscrivait dans le cadre d'une campagne très hâtivement entreprise par Séoul pour essayer de contrecarrer sans retard les efforts déployés par Pyongyang pour développer ses contacts à l'Ouest. Comme vous l'aviez d'ailleurs vous-même relevé⁸, Séoul s'inquiète de cette situation. Ainsi M. Chin, dans ses propos sur lesquels il ne nous paraît guère nécessaire de nous étendre en détails, a bien relevé qu'il comprenait notre politique inhérente à notre neutralité, mais que le «timing» lui paraissait particulièrement mal choisi de l'intérêt montré de notre côté aux avances des Coréens communistes⁹, alors en effet que ceux-ci redoublent d'agressivité¹⁰ depuis deux ou trois ans contre le Sud où en revanche on n'aspire qu'à la paix¹¹ pour pouvoir parachever avec tout le succès désiré la reconstruction économique, l'industrialisation et la modernisation du pays grâce aux plans en vigueur et à l'aide technique et financière étrangère nécessaire¹². Or, de l'avis de notre visiteur, tout rapport de notre part avec la Corée du Nord ne peut que lui fournir malgré nous une *caution morale* qu'elle recherche et qu'elle s'emploiera sans doute à exploiter dans sa propagande, au détriment bien entendu des intérêts de la Corée du Sud et des autres pays d'Asie qui s'opposent à l'expansion du communisme, ce qui en fin de compte, sur le plan économique par exemple, est aussi à notre avantage.

Dans une atmosphère très détendue et amicale, ces entretiens de M. Chin à Berne furent plutôt des monologues de sa part, empreints de franchise à tout le moins. Nous ne voulions toutefois pas manquer de vous en donner connaissance à toutes fins utiles.

7. F. Châtelain.

8. Cf. aussi la lettre de E. Stadelhofer à P. Micheli du 11 décembre 1968, dodis.ch/33830.

9. Cf. doc. 169, dodis.ch/33133.

10. Sur l'attentat dirigé contre le Président sud-coréen Ch. H. Park et la capture du navire USS Pueblo par la marine de Corée du Nord en janvier 1969, cf. le rapport de P. Barbey au Conseil fédéral du 17 juin 1968, dodis.ch/33824. Sur l'initiative des Etats-Unis à propos d'une possible médiation suisse dans l'affaire «Pueblo», cf. la notice de H. Kaufmann du 30 janvier 1968, dodis.ch/33826.

11. Sur la visite d'une délégation militaire de Corée du Sud en Suisse, cf. la lettre de M. Leu à W. Wetterwald du 16 septembre 1969, dodis.ch/33564.

12. Sur l'engagement économique et financier de la Suisse en Corée du Sud, cf. DDS, vol. 23, doc. 124, dodis.ch/31373 et doc. 133, dodis.ch/31376.